

VATICAN

Carmel

«Aujourd'hui aussi, comme au XVI^e siècle, et au cœur de rapides transformations, il est nécessaire que la prière confiante soit l'âme de l'apostolat», a écrit Benoît XVI à l'archevêque d'Avila (Espagne).

Un message envoyé à l'occasion du 450^e anniversaire de la fondation du monastère Saint-Joseph, à Avila, et de la réforme du Carmel par sainte Thérèse.

Lefebvristes

Un courrier interne de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X (FSSPX), divulgué sur Internet le 18 juillet, présente les trois «conditions» que le chapitre général a énoncées en vue d'un retour dans la pleine communion avec Rome. Parmi celles-ci : la possibilité de «corriger, reprendre, même publiquement, les fauteurs d'erreurs ou nouveautés du modernisme, du libéralisme, du concile Vatican II et de leurs conséquences». Les deux autres sont la possibilité d'user «exclusivement de la liturgie de 1962», ainsi que la «garantie» de disposer «d'au moins un évêque».

INTERNATIONAL

Pérou

L'Université pontificale catholique du Pérou (PUCP), au cœur de polémiques depuis une cinquantaine d'années du fait de certaines de ses positions en désaccord avec la

La photo de la semaine



C. BOYER

«Chéris de Dieu» C'est le nom de la première retraite destinée à des familles ayant accueilli des enfants atteints de trisomie 21 et aux familles amies, qui a eu lieu à la Sainte-Baume (Var), du 16 au 21 juillet. Une initiative lancée par les Dominicains de la Sainte-Baume, avec le soutien de l'OCH, de la Fondation Lejeune et de L'Arche. Elle s'est terminée avec la confirmation de quatre jeunes trisomiques par Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon.

doctrine de l'Église, n'aura désormais plus le droit de se qualifier ni de «pontificale» ni de «catholique». Le Saint-Siège a pris cette décision le 21 juillet, après plusieurs mois de tensions entre le rectorat de l'université et l'archidiocèse de Lima.

Condamnation

Le Père Mansour Labaky, prêtre maronite libanais et fondateur d'œuvres caritatives en France et au Liban, a été condamné par la Congrégation pour la doctrine de la foi à se retirer dans la prière

et la pénitence, et à ne plus célébrer la messe en public. C'est ce qu'a annoncé le collectif de ses victimes le 16 juillet. Il est reconnu coupable de «délit contre le sixième Commandement» à l'encontre de trois mineures, et de «crime de sollicitation» à l'occasion de la confession. Il a fait appel de cette décision.

FRANCE

Élysée

Le cardinal André Vingt-Trois a rencontré pour la première fois personnellement

François Hollande le 17 juillet. Ensemble, ils ont évoqué la laïcité, les soins palliatifs, l'euthanasie, le mariage homosexuel. Sur ce point, l'archevêque de Paris a fait valoir que «le mariage n'est pas une façon de reconnaître l'authenticité des liens entre deux personnes qui s'aiment», mais «une institution sociale pour assurer le mieux possible la bonne éducation des enfants».

Nominations

Benoît XVI a nommé, le 21 juillet, deux évêques pour les Orientaux

de France : Mgr Nasser Gemayel pour l'éparchie de Notre-Dame-du-Liban de Paris des maronites, et Mgr Borys Gudziak pour l'exarchat apostolique pour les fidèles ukrainiens de rite byzantin résidant en France.

Sources : I.Media, CEF, la-croix.com.

Page réalisée par Sophie le Pivain

famille chrétienne .fr

Retrouvez l'actualité de l'Église en continu sur famillechretienne.fr